

Formulaire de demande de
Suppression d'un raccordement individuel HTA
(Puissance > 250 kVA)
au Réseau Public de Distribution géré par Strasbourg Électricité Réseaux

Identifiant : SER-FOR-RAC-SPR-HTA

Résumé

Ce document recueille les informations à fournir dans le cadre d'une demande de suppression de raccordement d'une installation HTA (>250 kVA) du réseau de distribution géré par le Distributeur Strasbourg Électricité Réseaux.

Le dossier de demande de suppression de raccordement permet au Distributeur Strasbourg Électricité Réseaux d'effectuer une étude et d'établir une proposition de déraccordement au demandeur.

Version	Date de la version	Nature de la modification
V0	30 mai 2013	Création du document
V1	2 mai 2017	Prise en compte de la nouvelle dénomination sociale Strasbourg Électricité Réseaux
V2	15 mars 2022	Nouvelle mise en page

Nous vous remercions de nous envoyer ce formulaire par courrier à l'adresse :

Strasbourg Électricité Réseaux SA
GRD – Raccordements HTA
26, Boulevard du Président Wilson - 67932 STRASBOURG cedex 9

Tél : 03 88 20 64 11 ou 03 88 20 61 62

Ou par mail à grd-contact@strasbourg-electricite-reseaux.fr

éventuellement accompagné d'un mandat ou d'une autorisation à un tiers habilité.

A : Intervenants du projet

Le Demandeur de la suppression de raccordement			
C'est le propriétaire du poste de transformation HTA. Il est le destinataire de la proposition de déraccordement, sauf s'il a mandaté un tiers habilité.			
NOM - Prénom			
Dans le cas d'une société, Raison Sociale			
N° de SIRET			
S'agit-il d'une administration?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			
Téléphone		Mobile	
Télécopie		Mél.	
Adresse d'envoi de la proposition, si différente de l'adresse ci-dessus			
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			

L'interlocuteur technique			
C'est l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de de l'opération.			
NOM - Prénom			
Dans le cas d'une société, Raison Sociale			
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			
Téléphone		Mobile	
Télécopie		Mél.	

Éventuellement : Tiers habilité

Il s'agit d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (installateur, bureau d'étude...), voire d'un particulier.

Le Demandeur de la suppression de raccordement a-t-il habilité un tiers ?

Non Oui

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

- Le tiers dispose d'une autorisation (elle permet au tiers d'exprimer la demande de débranchement auprès de Strasbourg Électricité Réseaux, de prendre connaissance des informations relatives au débranchement objet de cette autorisation).
- Le tiers dispose d'un mandat (il permet d'habilitier un tiers pour agir au nom et pour le compte du demandeur). Dans ce cas, l'interlocuteur de Strasbourg Électricité Réseaux est le mandataire. Dans le cadre de ce mandat, le demandeur du débranchement donne pouvoir au tiers habilité de :
- signer en son nom et pour son compte la proposition de débranchement, celle-ci étant rédigée au nom du :
- Mandant
- Mandataire au nom et pour le compte du Mandant
- procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au débranchement.

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de débranchement.

Personne ou société autorisée ou mandatée			
Le cas échéant, représenté par	M. ou Mme dûment habilité(e) à cet effet		
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			
Téléphone		Mobile	
Télécopie		Mél.	

B : Identification et localisation du projet

Dénomination du site			
Raison sociale			
N° de SIRET			
Adresse précise du poste de livraison			
Code postal – Commune			

Existe-t-il d'autres points de livraison sur le site ? Oui Non

L'installation est-elle située sur une ZAC? Oui Non

C : Informations complémentaires sur la suppression de raccordement (facultatif)

Compléments sur les travaux demandés	
--------------------------------------	--

D : Validation des informations

NOM et Prénom :

Fonction :

Date :

Signature :